



DER/VH

**AVIS D'OUVERTURE, EN 2019,
D'UN CONCOURS SUR TITRES AVEC ÉPREUVE
DE PUÉRICULTRICE TERRITORIALE DE CLASSE NORMALE**

Par arrêté du Président du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques en date du 7 août 2018, un concours sur titres avec épreuve de **PUÉRICULTRICE TERRITORIALE DE CLASSE NORMALE** est organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques en 2019 en partenariat avec les Centres de Gestion de la Région Nouvelle-Aquitaine et le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées.

NOMBRE DE POSTES : 20 postes.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION :

- | être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen. Les ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France ne peuvent occuper un emploi dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ;
- | remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique.

CONDITIONS D'ACCÈS AU CONCOURS :

Le candidat doit être titulaire soit :

- | **du diplôme d'État de puéricultrice ;**
- | **d'une autorisation d'exercer la profession de puéricultrice** délivrée en application de l'article L. 4311-4 du code de la santé publique.

ÉPREUVE ORALE : à compter du **LUNDI 4 FÉVRIER 2019** dans l'agglomération paloise.

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :

du **MARDI 16 OCTOBRE 2018** au **MERCREDI 21 NOVEMBRE 2018** (minuit)

- | par **Internet** en téléchargeant le dossier sur le site www.cdg-64.fr,
- | par **voie postale** (le cachet de la poste faisant foi) auprès **du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques** – Maison des Communes – Cité Administrative – Rue Auguste Renoir – CS 40609 – 64006 PAU Cedex (joindre une enveloppe au format A4 affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 250 grammes et libellée aux nom et adresse du candidat),
- | directement dans les locaux du **CDG 64**.

DÉPÔT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscription devront être complétés, signés et renvoyés au Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques – Maison des Communes – Cité Administrative – Rue Auguste Renoir – CS 40609 – 64006 PAU Cedex – **au plus tard le JEUDI 29 NOVEMBRE 2018** à minuit (le cachet de la poste faisant foi).